Rapport d'activités

2022

Ireps Nouvelle-Aquitaine



Le mot du président



Mesdames, Messieurs les membres de l'Ireps Nouvelle-Aquitaine,
Chers amis,

Je voudrais commencer mon propos par remercier les équipes qui se sont une nouvelle fois mobilisées pour déployer les processus de la promotion de la santé sur les territoires tout au long de l'année 2022. Leur engagement est précieux. Le travail qu'elles accomplissent et les effets induits auprès des acteurs locaux mériteraient d'être plus largement appréciés par les pouvoirs publics.

Si différents rapports et engagements politiques placent la promotion de la santé comme un enjeu important pour améliorer l'état de santé de nos compatriotes, en pratique, cette mission reste toujours aussi complexe à exercer pour celles et ceux qui s'engagent sur le terrain. Il est pourtant essentiel de décliner toutes les politiques publiques au plus près des usagers pour que celles-ci puissent pleinement intégrer la santé comme un enjeu transversal de toute décision. La promotion de la santé impose une approche globale. Développer, renforcer les compétences des personnes à prendre soin d'elles et des autres est un objectif utile mais insuffisant. L'approche globale demande à renforcer également les conditions de vie favorables à la santé en agissant sur ses principaux déterminants.

Je suis convaincu que l'action de notre association est cohérente au regard de l'offre utile de services qu'elle propose. D'abord parce que nous agissons avec et pour les acteurs de proximité, toujours après une analyse des besoins. Aussi, parce que nous proposons des leviers d'intervention probants et adaptés à chaque situation. Enfin, parce que nous développons des dispositifs d'appui spécifiquement mis au point pour renforcer l'efficacité des actions de santé. Ainsi, l'Ireps Nouvelle Aquitaine poursuit le déploiement d'un dispositif d'appui pour le développement des compétences psychosociales qui s'inscrit pleinement dans l'instruction interministérielle d'août 2022. Com'in démontre son efficacité à chaque fois que ce processus est mis en place sur un territoire. Ce principe de proposer aux professionnels des dispositifs complets (accès à des ressources spécifiques, accompagnement, formation, échanges de pratiques dédiés…) leur permet plus facilement d'agir par la suite. Ces dispositifs sont conçus spécifiquement et sont évolutifs.

L'accès aux ressources en promotion de la santé est au cœur également des enjeux sur lesquels l'Ireps est engagée. Nous avons lancé en début d'année 2023 une application *365 jours en santé* ; celle-ci sera pleinement opérationnelle dans les prochaines semaines, elle permet déjà au travers des campagnes de santé publique, des journées mondiales, nationales… d'accéder à des ressources spécifiques proposées par nos documentalistes et facilite la valorisation des événements qui

se déroulent sur les territoires. Tout usager qui le souhaite peut se rendre dans nos centres de ressources pour un accès à des supports pratiques qui permettent le développement d'actions de santé pertinentes sur les territoires et de disposer d'un accompagnement personnalisé.

L'environnement est au cœur de notre projet stratégique adopté dès 2020. Je suis ravi de voir que les pouvoirs publics (Etat, Région, ...) s'emparent aujourd'hui, par exemple, du concept *Une seule santé* (*One health*) et nous sollicitent dans ce domaine. L'important c'est de décider maintenant ce que nous allons concrètement réaliser ensemble ; les premières actions que nous co-construisons avec le réseau Graine sont à cet égard passionnantes.

Comme chaque année, notre rapport d'activités met en lumière quelques réalisations que nous avons jugées représentatives et didactiques, mais l'activité de notre association est encore plus variée, tout en gagnant année après année en cohérence. J'espère que ce rapport 2022 vous donnera l'envie de travailler ensemble à développer la promotion de la santé sur tous les territoires de Nouvelle-Aquitaine.
Bonne lecture !

Pr François Dabis
Président de l'Ireps Nouvelle-Aquitaine



Sommaire

4 **Les missions de l'association**
6 **L'équipe : salariés et administrateurs**
8 **L'année 2022 en chiffres**
10 **Les activités de l'association**
10 Accompagner les acteurs
14 Informer, outiller les acteurs
16 Former les acteurs
19 Développer des programmes
23 **Les financements**
24 **Les antennes de l'Ireps**

Les missions de l'association

Accompagner, outiller, développer, former...

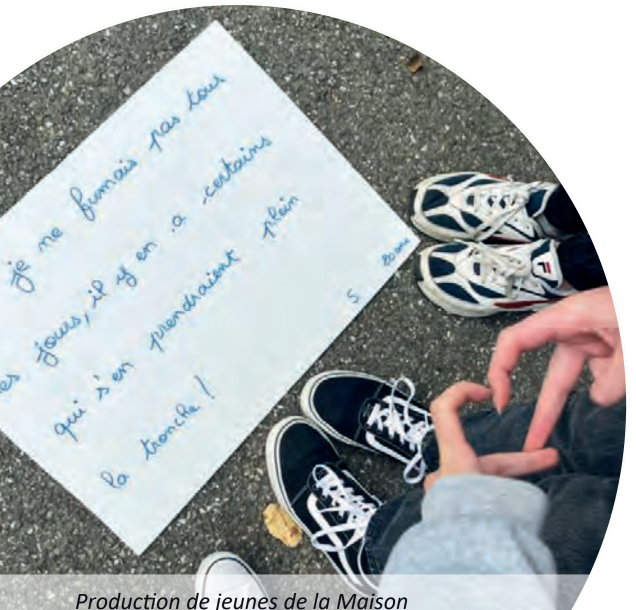


Innover, accompagner les **initiatives locales « santé» portées par des habitants.**

Contribuer à l'élaboration de **politiques publiques** favorables à la santé humaine et environnementale en apportant une expertise et un appui méthodologique

Participer au développement de la **recherche interventionnelle** en promotion de la santé, et au transfert des connaissances issues de la recherche et de l'expertise expérientielle, en lien avec les universités, les organismes de recherche et tous les acteurs et décideurs locaux

Développer une offre de **services aux acteurs** de terrain : information, outils, documentation, accompagnement méthodologique, formation, diagnostic, évaluation



Production de jeunes de la Maison Familiale et Rurale de Barbaste dans le cadre du programme Tabado



Brainstorming de l'équipe pour la conception du nouveau site internet de l'Ireps NA

Fédérer les acteurs
de la promotion de la santé en région

et animer ou coordonner les activités de promotion de la santé



8e Conférence Inova-e à Limoges et en webinaire : Comment promouvoir l'activité physique des néo-aquitains ? Janvier 2023

Participer au développement de projets locaux de santé

Déployer des programmes validés en promotion de la santé

Stand documentaire dans le cadre du colloque sur l'éducation à la sexualité à Perigueux



Accompagner les milieux de vie

collectivités locales, entreprises, écoles, établissements sociaux, médico-sociaux ou de santé... dans l'élaboration de stratégies de promotion de la santé

La promotion de la santé, c'est un...

« Processus consistant à permettre aux personnes d'accroître leur pouvoir sur leur santé et d'améliorer leur santé. Ce processus englobe non seulement les mesures visant à renforcer les capacités des personnes, mais aussi les mesures prises pour modifier les conditions sociales, environnementales, politiques et économiques, de manière à réduire leur incidence sur la santé publique et la santé individuelle.»

Agence de la santé publique du Canada, 2007

➔ **L'Ireps agit dans une approche globale** de reconnaissance et de développement des compétences des personnes mais aussi par des portes d'entrées thématiques : addictions, nutrition, santé sexuelle, santé-environnement... en lien avec les priorités de santé publique.

➔ **L'Ireps agit dans une démarche de partenariat, d'intersectorialité, de transfert** de connaissances et de compétences.

➔ **L'Ireps refuse les approches culpabilisantes**, moralisatrices, basées sur la peur ou sur la manipulation.

L'équipe

12 antennes, 65 salariés (au 31 mars 2023)

Antenne de la Charente (16)
05 45 25 30 36 - Saint Yrieix-sur-Charente (Angoulême)
Marine CHOCAT, m.chocat@irepsna.org
Cécile GABORIAUD, c.gaboriaud@irepsna.org
Aurélie NICOLEAU, a.nicoleau@irepsna.org
Maryline PLAISANT
Stéphanie VIDEAU, s.videau@irepsna.org

Michel VAUCELLE, membre du CA

Antenne de la Charente-Maritime (17)
05 46 42 24 44 - La Rochelle
Christelle ARCHER, c.archer@irepsna.org
David BERTHELOT, d.berthelot@irepsna.org
Amandine GUYON, a.guyon@irepsna.org
Sébastien LODEIRO, s.lodeiro@irepsna.org
Nathalie POULIOT, n.pouliot@irepsna.org

Antenne de la Corrèze (19)
05 55 17 15 50 - Brive-la-Gaillarde
Amélie BAUDET, a.baudet@irepsna.org
Clara FERRIERE, c.ferriere@irepsna.org
Sonia LAGORCE, s.lagorce@irepsna.org
Emilie LONGY, e.longy@irepsna.org

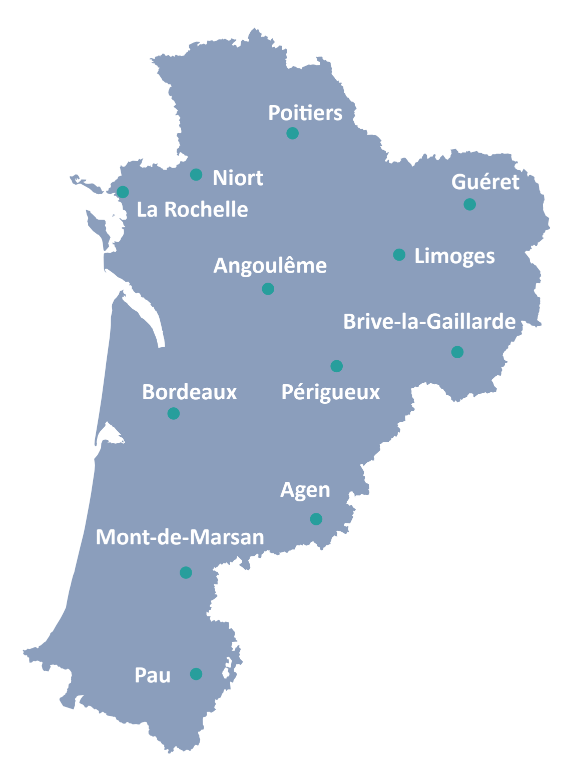
Gérard FRAPPY, membre du CA
Monique MAUREL, membre du CA

Antenne de la Creuse (23)
05 55 52 36 82 - Guéret
Julie BOULIER, j.boulier@irepsna.org
Céline FOUCHET, c.fouchet@irepsna.org
Coraline MONTAGNON, c.montagnon@irepsna.org
Carole MOUNY, c.mouny@irepsna.org
Sylvette RONQUE, s.ronque@irepsna.org

Sébastien TETARD, membre du CA

Antenne de la Dordogne (24)
05 53 07 68 57 - Périgueux
Lindsay CADOT, l.cadot@irepsna.org
Laurence DUMAS, l.dumas@irepsna.org
Nina MEURICE, n.meurice@irepsna.org
Sylvie VERGNE, s.vergne@irepsna.org

Hélène GRANDGUILLOT, membre du CA
Frédéric WONE, membre du CA



Antenne de la Gironde (33)
05 56 33 34 10 - Bordeaux
Christelle BAUDRAIS, c.baudrais@irepsna.org
Rebecca BRIC, r.bric@irepsna.org
Delphine COURALET, d.couralet@irepsna.org
Isabelle DEMEURIE, i.demeurie@irepsna.org
Sandrine HANNECART, s.hannecart@irepsna.org
Jean-Pierre HENRY, jp.henry@irepsna.org
Shérazade KHADRAOUI, s.khadraoui@irepsna.org
Lionel LAGRACIE, l.lagracie@irepsna.org
Laura ROLAND, l.roland@irepsna.org
Philippe TEIXEIRA, p.teixeira@irepsna.org
Arnaud WIEHN, a.wiehn@irepsna.org

Jean-Louis BELOT-PATROIS, trésorier
François DABIS, président

Antenne des Landes (40)
05 58 06 29 67 - Mont-de-Marsan
Stéphanie CHEDDAD, s.cheddad@irepsna.org
Julie LE CLANCHE, j.leclanche@irepsna.org
Jennyfer MAUCOURT, j.maucourt@irepsna.org
Thomas VANDEBROUCK, t.vandebrouck@irepsna.org

Isabelle DAUGA, membre du CA
Sylvie RAMIS, membre du CA

Antenne du Lot-et-Garonne (47)
05 53 66 58 59 - Agen
Marie-Hélène LARRIEU, mh.larrieu@irepsna.org
Fabienne LOREAU, f.loreau@irepsna.org
Caroline REMODEAU, c.remodeau@irepsna.org
Odile TEJERO, o.tejero@irepsna.org
Vincent VAN LACKEN, v.vanlacken@irepsna.org

Antenne de Pau (64)
05 59 62 41 01 - Pau
Julie BERNAD, j.bernad@irepsna.org
Sandrine BOSSET, s.bosset@irepsna.org
Séverine BOSSON, s.bosson@irepsna.org
Séverine CROCQ, s.crocq@irepsna.org
Mélanie ROLLAND, m.rolland@irepsna.org

Antenne des Deux-Sèvres (79)
05 49 28 30 25 - Niort
Frédérique JONCHIER-MOINARD, f.jonchiermoinard@irepsna.org
Edwige POUZET, e.pouzet@irepsna.org
Gaëlle TEMPEREAU, g.tempereau@irepsna.org
Julien TRAMAUX, j.tramaux@irepsna.org
Nicolas TURGNÉ , n.turgne@irepsna.org

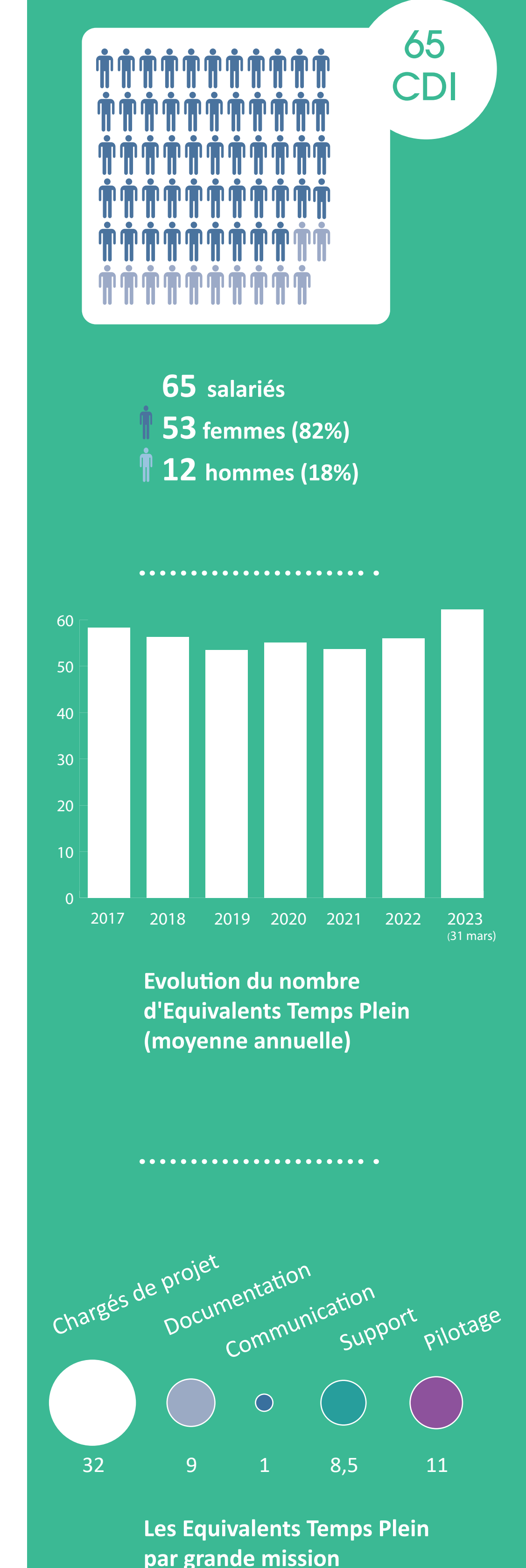
Marie-Thérèse ANDRÉ, trésorière adjointe
Philippe DAMBREVILLE, secrétaire général adjoint
Bernard PENICAUD, vice-président

Antenne de la Vienne (86)
05 49 41 37 49 - Poitiers
Carole BENOIT, c.benoit@irepsna.org
Céline COTTINEAU, c.cottineau@irepsna.org
Stéphanie DECHENE, s.dechene@irepsna.org
Estelle LAURENT, e.laurent@irepsna.org
Nathaniel LORANGER, n.loranger@irepsna.org
Nesrine SEMMACHE, n.semmache@irepsna.org

Charles BETEAU, membre du CA
Julie LAMANT, membre du CA

Antenne de la Haute-Vienne (87)
05 55 75 15 08 - Limoges
Marine BEAUFORT, m.beaufort@irepsna.org
Julie BOULIER, j.boulier@irepsna.org
Sandrine DORN, s.dorn@irepsna.org
Edouard NEBIE, e.nebie@irepsna.org
Esther MARTIN, e.martin@irepsna.org
Martine PELLERIN, m.pellerin@irepsna.org
Lauriane PERABOUT, l.perabout@irepsna.org

Eric BRUNIE, secrétaire général
Annie DARDILHAC, membre du bureau
Claire PERROT, membre du CA
Christiane RAFFY, membre du CA
Norbert VIDAL, vice-président



Evolution du nombre d'Equivalents Temps Plein (moyenne annuelle)

Les Equivalents Temps Plein par grande mission

L'année 2022 en chiffres

Accompagner ceux qui souhaitent s'impliquer en promotion de la santé

DÉVELOPPER des programmes et des projets

46 projets mis en oeuvre
dont 20 projets régionaux (sur au moins 3 départements)
et 37 projets départementaux

Ils portent sur :
Les compétences en santé : 21
Les addictions : 6
La nutrition : 3
Les publics en situation de défaveur sociale : 3
L'environnement : 3
La coordination de réseaux : 8
Divers : 4

INTERVENIR en prestation auprès des publics et des professionnels

85 interventions : animations d'ateliers collectifs, conférences, interventions dans des formations, productions, évaluations

L'Ireps agit avec tous les bénévoles et professionnels dans tous les milieux de vie.

Elle agit avec les personnes parce qu'il est essentiel de collaborer avec elles pour tenir compte de leurs besoins et des situations propres à chacun. L'Ireps considère que chacun dispose d'une multitude de compétences, de ressources et d'idées en matière de santé.

Elle agit auprès des décideurs qui font le choix de faire progresser le bien-être des populations en s'appuyant sur des données probantes et des approches globales et positives.

ACCOMPAGNER les politiques de santé et les réseaux

14 réseaux ont été accompagnés sur différents types d'appui. 26 appuis aux politiques ont été réalisés, dont le travail d'appui au Centre régional de coordination des dépistages avec la contribution à des groupes de travail régionaux et à des comités territoriaux.

ACCOMPAGNER les projets locaux de santé

53 Contrats Locaux de Santé
10 Conseils Locaux de Santé Mentale
5 Ateliers Santé Ville

ACCOMPAGNER les porteurs de projet

478 projets accompagnés :

58 accompagnements sont des accompagnements longs, supérieurs à 20 heures d'accompagnement.

Les structures accompagnées sont dans le champ de :



INFORMER
OUTILLER

19 recherches avancées et
28 sélections documentaires

6 catalogues d'outils pédagogiques : Education Thérapeutique du Patient ; Santé Environnement ; Alimentation et activité physique ; Usages des écrans ; Vie affective, relationnelle et sexuelle ; Compétences psychosociales.

99000 consultations sur notre outil de veille Pearltrees

36 ateliers de présentation d'outils "Des outils pour vos actions" pour **478 participants**.
35 ateliers en présentiel,
1 atelier en distanciel.

3294 personnes accueillies dans les 12 centres de ressources ou hors les murs via nos relais et nos permanences délocalisées (Ussel, Bayonne)

FORMER

1287 personnes formées en 2022

123 formations pour 328 jours de formation

Interventions dans 29 établissements ou filières universitaires auprès de 2565 étudiants

COMMUNIQUER

Sur notre site :
IrepsNouvelleAquitaine.org
50 349 utilisateurs
185 593 pages vues (+20%)

Facebook : 3310 abonnés
Twitter : 1630 abonnés
LinkedIn : 3617 abonnés

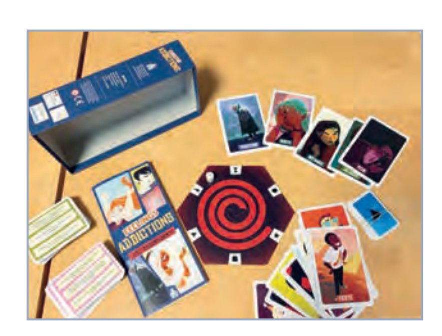
ZOOM
sur trois réalisations



Les jeunes et le numérique.
Un guide conçu par l'Ireps en partenariat avec la Maison des adolescents. Des réponses d'experts pour aider les professionnels à comprendre les enjeux, guider les jeunes et conseiller les parents. Téléchargeable sur site de l'Ireps NA

Nico'time, pas à pas vers l'arrêt du tabac.
Un guide pratique pour outiller les professionnels (animateurs de prévention, professionnels de santé) dans l'animation de séances de sevrage tabagique de groupe.
A partir de 2023, une formation permettra aux professionnels de s'approprier cette ressource et d'approfondir leurs connaissances sur la tabacologie.
Le guide est librement téléchargeable sur le site de l'Ireps NA





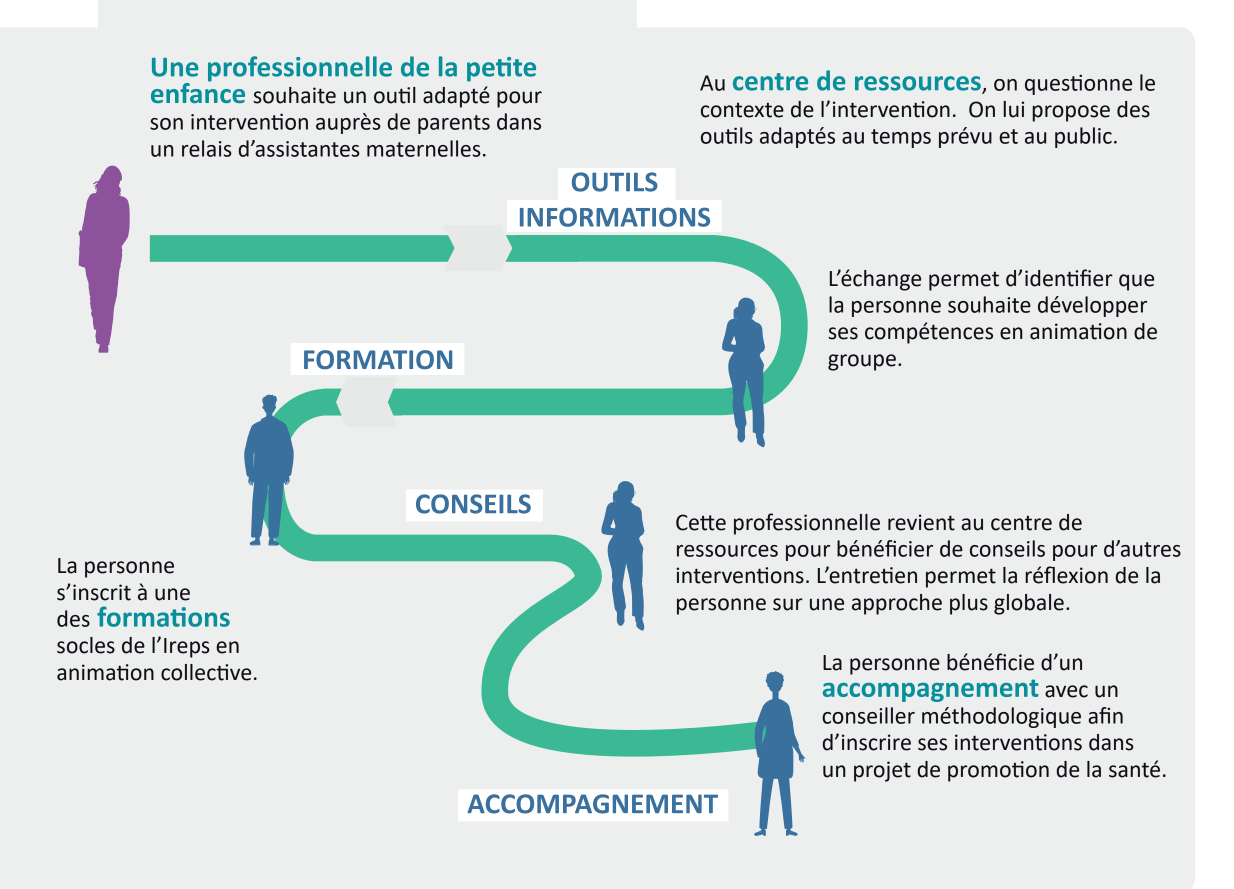
Feelings addictions
Ce jeu est issu du besoin des jeunes d'échanger sur leurs émotions en lien avec des situations de conduites addictives rencontrées dans leur quotidien. Il est le résultat du travail partenarial de l'Ireps, de la Direction interrégionale de la protection judiciaire de la jeunesse Sud Ouest, des Conseillers Techniques Promotion de la santé de la Protection Judiciaire de la Jeunesse et d'Addictions France.

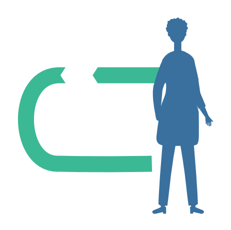
Les activités de l'association

Un aperçu de l'année 2022

Pour les équipes de l'Ireps, la notion de **parcours de développement des compétences** des acteurs est centrale. En fonction des besoins de chacun, l'Ireps propose les ressources et les modalités d'accompagnement les plus adaptées. Ce parcours permet une continuité et une inscription dans le temps qui sont favorables à l'appropriation des savoirs et des connaissances. Il contribue à une réflexion sur les pratiques grâce aux allers-retours avec l'expérimentation sur le terrain.

Un exemple de parcours





Accompagner

L'accompagnement débute dans un premier temps par l'écoute de la demande et la définition conjointe des objectifs de l'appui et de ses modalités. C'est une rencontre entre un professionnel expérimenté en éducation/promotion de la santé et un porteur de projet, qui souhaite organiser, mettre en place, animer ou évaluer un projet en éducation et promotion de la santé.

L'accompagnement intègre la question des inégalités sociales et territoriales de santé. Les accompagnements peuvent être individuels, collectifs pour une même structure ou pour un groupe partenarial. Les demandes proviennent des opérateurs, de l'ARS, des autres services de l'Ireps.

Les accompagnements se font majoritairement en présentiel soit dans un local de l'Ireps (27%), soit sur le site de la structure accompagnée (25%). Les appuis en visio sont en baisse (10%). Des appuis se font également par courriel (19%) ou téléphone (17%).

Les professionnels accompagnés sont issus en majorité des secteurs de la prévention (27%), de l'éducation et de la formation (19%), de l'action sociale (19%) ou encore du soin (18%).

Les objectifs peuvent être multiples pour un même accompagnement. Majoritairement les accompagnements portent sur la phase d'analyse de la situation (diagnostic) (33%) et sur la traduction en objectifs (22%) mais également sur les principes et stratégies d'intervention (14%). L'utilisation de données probantes est également un élément en progression (9% contre 7% en 2021).

Les accompagnements sont utiles, ils concernent majoritairement des actions dites de sensibilisation/d'information (44%) ou encore des actions à visée éducative (23%).
Seuls 42% des projets accompagnés agissent sur plusieurs déterminants de santé.

Majoritairement ils sont orientés vers des déterminants individuels, dont les compétences psychosociales (62%). Peu de projets agissent sur les environnements : environnements sociaux (26%) ; environnement physique (7%), environnements politiques, économiques (5%).

Les thématiques des projets accompagnés s'inscrivent dans les priorités du Projet Régional de Santé : CPS/Estime de soi (20%), nutrition (13%), addictions/santé mentale (10%)

Les sujets de ces projets sont essentiellement les jeunes : adolescents (18%), jeunes en insertion (15%) mais également les adultes (26%).

Voici quelques-uns des accompagnements réalisés en 2022.

ACCOMPAGNER LE DÉPLOIEMENT DU SERVICE NATIONAL UNIVERSEL - SNU

L'Ireps a été sollicitée par l'Agence Régionale de Santé dans le cadre de la mise en place du SNU, qui s'adresse aux jeunes entre 15 et 17 ans.
8 départements sont intervenus lors de la formation des tuteurs et des encadrants, soit sur des modules de formation en promotion de la santé, soit pour présenter des outils pédagogiques. 10 départements ont animé des ateliers santé directement auprès des jeunes, au cours de 13 séjours. Ces ateliers santé présentent des formats et des durées variables.

ACCOMPAGNER LES PROJETS LOCAUX DE SANTE

Les démarches locales de santé (contrat local de santé, atelier santé ville, conseil local de santé mentale, ...) impliquent des partenariats multiples (institutionnels, associatifs, politiques) et des méthodes innovantes. Les coordinations sont souvent isolées, les élus des collectivités territoriales engagées manquent de culture en promotion de la santé.

La mission Santé et Territoires a formalisé les critères définissant ces démarches, créé un espace de connaissance et de recueil des outils méthodologiques et structuré l'accompagnement des coordonnateurs, de la mobilisation des élus à l'évaluation.

Avant la loi Hôpital Patients Santé et Territoires, les dynamiques locales étaient peu nombreuses, peu soutenues et structurées. Initiée en 2005 sur un département, la mission visait à soutenir le développement des Ateliers Santé Ville alors émergents et précurseurs des autres démarches et répondait à la demande des pilotes d'animer des réseaux de coordinateurs à l'échelle locale.
En 2009, l'association a organisé une action-recherche « Des démarches territoriales de santé aux futurs Contrats Locaux de Santé » qui a abouti au concept de Projet Local de Santé coïncidant avec l'émergence et la reconnaissance par les pouvoirs publics des contrats locaux de santé et des conseils locaux de santé mentale. Cette étude a notamment permis de dégager les enjeux de l'implication des collectivités territoriales en matière de promotion de la santé et de définir les éléments structurants communs à ces démarches.

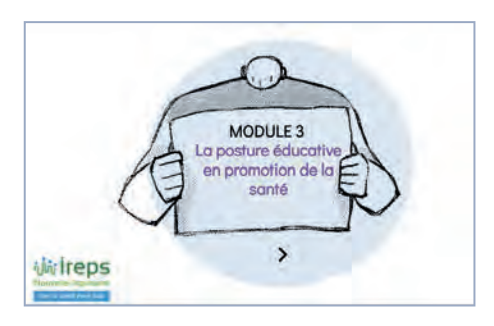
Depuis 2011, avec le soutien de l'Agence Régionale de Santé et de l'Agence Nationale de la Cohésion des Territoires, nous accompagnons les coordinateurs, organisons des temps d'échanges de pratiques et des webinaires thématiques (santé mentale, évaluation...). Sur chaque département de la région, un ou deux chargés de projets sont missionnés pour suivre au plus près ces démarches locales.

En 2022, 53 contrats locaux de santé, 10 conseils locaux de santé mentale et 5 ateliers santé ville de la région ont été accompagnés.
Le site dédié Santé & Territoires Nouvelle-Aquitaine valorise et offre une veille sur les démarches en région.
Aujourd'hui, la mission renforce la qualité des programmes menés sur les territoires, permet davantage de coopération pour construire des dynamiques de promotion de la santé et contribue au maillage territorial des différentes démarches.

LE SERVICE SANITAIRE DES ETUDIANTS EN SANTE

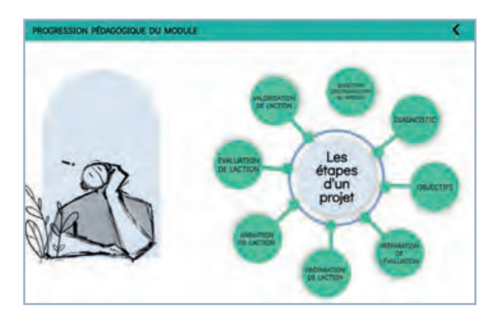
Le Service Sanitaire des Etudiants en Santé (SSES) est un outil de la nouvelle stratégie nationale de santé. Il permet d'organiser partout sur les territoires, des interventions de prévention conduites par des étudiants en santé. Plus de 4000 étudiants des filières de formation des trois académies sont concernés par le dispositif en Nouvelle-Aquitaine.
L'Ireps est présente aux côtés des étudiants à travers l'accompagnement à la construction et à l'animation des séances, mais également auprès des instituts de formation et des lieux de stage.

- L'Ireps a pu participer au Comité régional stratégique et de suivi du SSES en juillet 2022 et au Comité Technique Poitou-Charentes en septembre. Cela nous a permis de renforcer la lisibilité de nos missions et nos productions dans ce cadre.
- Des groupes de travail inter-Ireps ont pu se réunir au long de 2022 au nombre de 4, pour échanger autour du service sanitaire et mutualiser les pratiques d'accompagnements.
- Nous avons pu réaliser 2 temps forts d'animation, d'échanges de pratiques en interne en 2022 afin d'échanger sur nos pratiques et de mutualiser, harmoniser nos pratiques.
- Pour la rentrée scolaire 2022-2023, l'Ireps a conçu une formation en e-learning d'une durée estimée de 3h réparties en 5 modules, afin de sensibiliser les référents de proximité de la Nouvelle-Aquitaine aux objectifs du SSES et aux principes de la promotion de la santé.









Un aperçu de la formation en e-learning à destination des référents de proximité du service sanitaire.

Cette formation leur permet de :
- définir le rôle du référent de proximité dans le cadre du service sanitaire ;
- situer le service sanitaire dans une approche de promotion de la santé ;
- préparer les étudiants à appliquer une démarche de projet en santé et adopter une posture éducative adaptée.

La méthode se veut interactive : des vidéos, des quiz et des exercices réflexifs sont ainsi proposés au fil des modules. Cette formation donne également accès à de nombreuses ressources complémentaires pour approfondir les points abordés.

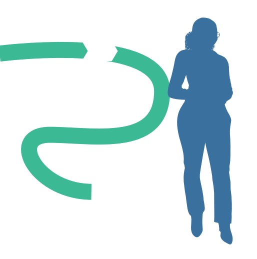
Cette formation est conçue et développée par l'Ireps Nouvelle-Aquitaine avec le soutien de plusieurs Ireps : Bourgogne Franche-Comté, Bretagne, Centre Val de Loire, Grand Est, Guadeloupe, Normandie et Occitanie. Elle est réalisée avec le financement de l'ARS Nouvelle-Aquitaine.

- L'Ireps Nouvelle-Aquitaine est également partenaire, avec l'Ireps Bourgogne Franche-Comté, du module de formation en e-learning pour les étudiants. Nous avons accompagné l'inscription de 495 étudiants à ce module.

- Un Padlet (mur virtuel et collaboratif) complète l'offre de ressources pour les étudiants, les formateurs et les référents de proximité.



Le Padlet SSES contient les ressources nécessaires à la bonne réalisation du dispositif.



Informer, outiller

Avec une offre documentaire et pédagogique centrée sur l'acteur santé et adaptée aux besoins exprimés : documents d'information, outils pédagogiques, revues, veille, recherches documentaires, portail documentaire, atelier.

L'Ireps développe a minima un centre de ressources spécialisé en promotion de la santé dans chaque département. Elle initie des relais pour faciliter l'accès aux supports. Elle ouvre ces espaces aux professionnels mais également aux populations, crée et participe à des animations pour faciliter l'accès à l'information et aux ressources.
L'Ireps développe également des espaces en ligne au travers de son site internet, de portails documentaires, d'espaces thématiques, de lettres d'information, de publications sur les réseaux sociaux...
Elle développe, alimente des supports de valorisation des actions de santé pertinentes sur les territoires.
2614 accueils ont été réalisés en 2022 pour 3294 personnes accueillies (2512 en 2021).

Voici quelques-unes des activités déployées en 2022.

L'ENQUÊTE SUR LES SERVICES DOCUMENTAIRES

Cette enquête a été lancée fin 2022, auprès des utilisateurs des centres ressources. 10% ont répondu soit 250 personnes.
Parmi les répondants, les ¾ sont physiquement venus dans les centres ressources. Cela souligne l'importance de maintenir un lieu d'accueil physique et un professionnel qui propose un accompagnement personnalisé, en proximité.
Notre enquête de satisfaction montre que tous les utilisateurs sont très satisfaits ou satisfaits de l'accueil et de l'accompagnement dont elles ont bénéficié. 87% considèrent l'accompagnement documentaire très utile pour la qualité de leurs actions.
L'accompagnement documentaire et pédagogique et le prêt de documents sont le premier service sollicité (62%). En second vient la diffusion de documentation.
En 2017, c'était l'inverse. Cela traduit une montée en puissance de l'accompagnement et une diminution de la documentation de diffusion papier. Le rôle du professionnel évolue vers plus d'accompagnement. La diminution de la documentation de diffusion nous amène à réfléchir à d'autres modalités de relais des campagnes, par exemple l'application *365 jours en santé*.

LA COLLECTION "*L'ESSENTIEL SUR...*"

Cette collection de fiches pratiques lancée en 2021 est au service de tous les publics (adolescents, adultes, parents...) mais également des professionnels et bénévoles qui les accompagnent. Cette collection apporte des outils simples et actuels pour répondre à des questions relatives à la santé, mais également pour permettre d'échanger sur des thèmes de santé.
En 2022, trois numéros ont parus :

- Sommeil enfants et adolescents
- Prévention spéciale Eté
- Santé mentale et jeunes (dans le cadre de la Semaine d'Information sur la Santé Mentale)

365 JOURS EN SANTÉ NOUVELLE-AQUITAINE



Cette application pour smartphone, financée par la Région Nouvelle-Aquitaine dans le cadre du programme Innovareps, vise à suivre les journées nationales et les grandes campagnes. Basée sur une éphéméride, elle permet aux professionnels ainsi qu'au grand public d'anticiper les événements organisés dans chaque département de Nouvelle-Aquitaine et de bénéficier de ressources fiables et actualisées.
Elle est disponible gratuitement :

sur Android



sur Apple



LES DOSSIERS DOCUMENTAIRES INTERACTIFS

De nouvelles créations documentaires sont accessibles uniquement en ligne :

- *Le numérique et les écrans,* à l'occasion de la conférence régionale Inova-é,
- *Le sommeil,* dans le cadre de la 22ème journée mondiale du sommeil des adolescents, avec des liens vidéos et sites web.



PAS À PAS VERS L'ARRÊT DU TABAC

Le développement de l'aide au sevrage des fumeurs est un levier majeur de la lutte contre le tabac. Pour outiller les professionnels (animateurs de prévention, professionnels de santé) dans l'animation de séances de sevrage tabagique de groupe, l'Ireps, avec le soutien d'un réseau de partenaires experts dans le champ des addictions et des soins, a élaboré un guide. Cet outil est disponible en téléchargement et délivré à travers une formation pour accompagner les professionnels sur les questions de posture éducative, d'implantation des séances sur un bassin de vie et de privilégier le *aller vers.*

- Dans les années 2000, dans le département de la Creuse, les partenaires du Collectif Creuse sans Tabac ont bénéficié de formations pour animer des séances de sevrage tabagique de groupe. Plusieurs expérimentations ont eu lieu notamment dans des entreprises ou sur des bassins de vie.
- A partir de 2015, une première version du guide a été testée dans d'autres sites : chantier d'insertion, milieu hospitalier, etc. et ce projet s'est transféré sur d'autres départements de la région Nouvelle-Aquitaine (16, 17, 79, 87) auprès des publics en situation de vulnérabilité.

Ce public, particulièrement touché par le tabagisme, fait partie des publics prioritaires des actions de Santé Publique.

- Début 2022, un groupe de travail animé par l'Ireps et regroupant des animateurs ayant expérimenté les activités du guide et des professionnels de santé experts en tabacologie, a apporté des améliorations à cet outil pédagogique : actualiser les informations, renforcer l'approche par le renforcement des compétences psychosociales, développer une partie sur les repères méthodologiques reprenant des conseils et techniques à la mise en place de ce type d'action.

Les professionnels désireux d'animer des séances de sevrage tabagique de groupe à partir de cet outil pourront bénéficier à partir de 2023 d'une formation leur permettant de s'approprier cette ressource et d'approfondir leurs connaissances sur la tabacologie.

LES ATELIERS DE PRÉSENTATION D'OUTILS

En 2022 et sur l'ensemble de la région, 36 demi-journées de présentation d'outils pédagogiques ont eu lieu : 35 ateliers en présentiel et 1 en distanciel. 478 acteurs ont participé à ces ateliers

Les thématiques traitées sont définies soit au regard des besoins identifiés par les documentalistes ou exprimés par les acteurs, soit en lien avec les campagnes nationales avec le souci de valoriser des ressources pédagogiques actualisées et fiables.

En 2022, les thématiques traitées sont les suivantes : activités physiques (2 ateliers), addictions (5), compétences psychosociales (8), éducation aux écrans (2), Education Thérapeutique du Patient (6), éducation à la vie affective et sexuelle (5), parentalité (1), santé globale (2), santé mentale (2), violence (3).

Le contexte sanitaire de 2022 a permis le retour au présentiel, très fortement sollicité ; mais certaines modalités de présentation à distance via le padlet sont utilisées et repensées pour la mise en place d'un atelier à rayonnement régional.



Former

L'Ireps propose un catalogue de formations pour développer les compétences des acteurs sur leur projet d'éducation pour la santé, d'éducation thérapeutique du patient ou de promotion de la santé.

En 2022, l'Ireps Nouvelle-Aquitaine a contribué au développement des compétences de 1287 acteurs de la région par la réalisation de 123 sessions de formation animées par une équipe composée de chargé.es de projet et de deux formateurs régionaux.

- 32 sessions de formation ont été financées par l'ARS Nouvelle-Aquitaine dans le cadre de notre convention d'objectifs. Celles-ci portent sur la méthodologie de projet et l'évaluation, la littératie en santé, l'animation collective en éducation et promotion de la santé et le développement des compétences psychosociales. Ces formations sont mises en œuvre dans chaque département de la région Nouvelle-Aquitaine, elles ont rassemblé 307 acteurs de la région.

- 35 sessions de formation ont été réalisées dans le cadre des programmes financés par l'Agence Régionale de Santé Nouvelle-Aquitaine auprès de 374 acteurs du territoire néo-aquitain qui souhaitent s'engager dans des actions de santé : *COM'IN*, *J'aime Manger Bouger (Le Petit CABAS), Programme de soutien aux familles et à la parentalité (PSFP), COMODEIS, le Voyage des ToiMoiNous, Hygiène corporelle : rôle et posture d'accompagnement, Renforcement des compétences psychosociales des personnes en situation de précarité et des jeunes .*

- 17 sessions de formation ont été proposées à notre catalogue, parmi elles : *ETP 40H Niveau praticien et Coordonner un programme d'ETP, Posture éducative au service de l'accompagnement, Conduire un entretien motivationnel, Les écrans et les jeunes : comprendre et intervenir, Accompagner le renforcement du pouvoir d'agir auprès des personnes en situation de précarité*.
Ces formations ont mobilisé 135 professionnels.

- 38 sessions de formation ont été réalisées en intra établissements auprès d'équipes de professionnels d'une même structure. Ces formations ont concerné 471 participants.

L'Ireps NA a obtenu la certification Qualiopi en tant qu'organisme de formation dans le cadre de la démarche qualité. Cette certification vient confirmer le gage de qualité des formations que nous proposons. Cette démarche engagée en 2021 s'est poursuivie en 2022.

LA FORMATION INITIALE

L'Ireps intervient dans la construction de travaux dirigés ou de modules avec les formateurs et en animation auprès des étudiants. Elle intervient également dans la correction des travaux des étudiants et parfois dans le cadre de jurys de présentation. En 2022, l'Ireps a réalisé 102 interventions dans 29 établissements ou filières universitaires auprès de 2565 étudiants.

EN 2022, CONSTRUCTION DE NOUVELLES FORMATIONS POUR 2023

- ***Promouvoir la bientraitance dans les établissements sociaux et médico-sociaux (21h).*** Cette formation sur mesure est dispensée en intra et vise à développer une démarche qualité dans une réflexion collective afin de promouvoir la bientraitance au sein des établissements sur la base des recommandations faites par l'ANESM et la HAS.

• ***Pratiquer la communication bientraitante dans les dispositifs d'accompagnement*** *(*14h). Cette formation est proposée à notre catalogue et s'adresse à tous les professionnels et bénévoles de l'accompagnement, de l'éducation, de l'intervention sociale…

• ***Intégrer la modalité distancielle à l'animation de séances d'éducation thérapeutique du patient*** - Formation multimodale - 21 heures pour les praticiens en ETP et les coordonnateurs de programmes. Grâce aux développements d'Internet et des outils technologiques et informatiques, de nouvelles modalités d'échange avec les patients sont disponibles et pourraient permettre de mobiliser et recruter certains publics jusqu'à maintenant plus difficiles à intégrer dans les programmes d'ETP.

• ***Animer des séances collectives pour accompagner les fumeurs dans leur démarche de changement*** - 14h et 3,5h de retours d'expériences post formation en distanciel. Le développement de l'aide au sevrage des fumeurs est un levier majeur dans la lutte contre la dépendance tabagique. Pour outiller les professionnels dans l'animation de séances de sevrage tabagique de groupe, le guide *Nico'time* a été élaboré par une équipe professionnelle en collaboration avec l'Ireps NA. Cette formation vise à définir les bases en tabacologie et les mécanismes de l'addiction, à décrire les étapes du processus motivationnel et à appliquer une posture d'intervenant dans l'animation de séances collectives de sevrage tabagique.

• ***Données probantes et évaluation niveau 2***
Dans le cadre de nos missions financées par l'Agence régionale de santé, de nouvelles formations vont voir le jour, en complément de nos formations déjà existantes. Elles porteront respectivement sur les données probantes, la promotion de la santé et un module d'approfondissement sur les questions de l'évaluation de projets en santé.

DÉFENDRE LES FORMATIONS EN EDUCATION THÉRAPEUTIQUE DU PATIENT

L'Agence du DPC[1] n'a pas retenu l'éducation thérapeutique du patient (ETP) comme orientation prioritaire dans ses premières orientations de formation professionnelle continue 2023 - 2025.

La Fnes s'est mobilisée aux côtés de 95 acteurs signataires d'un communiqué de presse[2], réseaux associatifs nationaux, structures spécialisées et personnalités oeuvrant dans le champ de l'ETP, dont l'Ireps Nouvelle-Aquitaine, afin :

• que la formation-socle (40 heures) à l'ETP soit réintégrée, pour l'ensemble des professionnels de santé, et de manière transversale à l'ensemble des maladies chroniques, dans les fiches de cadrage de l'Agence nationale du Développement Professionnel Continu, afin de respecter le critère réglementaire exigé dans le déploiement des programmes d'ETP,

• qu'une concertation s'ouvre sur la façon dont la politique de santé doit fonder le partenariat avec les patients garant d'une amélioration de la qualité de l'offre mais aussi garant du renforcement des capacités des patients à mieux vivre avec la maladie. Afin d'envisager les modalités possibles de prise en compte de ces demandes, un rendez-vous a été sollicité auprès de Monsieur le Ministre de la Santé et de la prévention.

Les formations à l'ETP ont été réintégrées aux fiches de formations de l'ANDPC.

---

1. DPC : développement professionnel continue des Professionnels de santé de France (au sens du Code de Santé Publique, chapitre IV) et des libéraux conventionnés et salariés exerçant en centre de santé conventionné.

2. *Vers la fin programmée de l'éducation thérapeutique du patient ?* Un communiqué de presse du 10 novembre 2022 adressé à Monsieur le Ministre de la Santé et de la prévention.

Témoignage

Rebecca Bric
Assistante administrative et gestionnaire de formation à l'Ireps Nouvelle-Aquitaine.

Je m'occupe de la gestion administrative d'une partie des formations payantes pour toute la région. L'Ireps propose plusieurs types de formations : certaines sont prises en charge par l'Agence Régionale de Santé, donc gratuites pour le professionnel, et d'autres sont à la charge de l'apprenant ou de sa structure. C'est le cas, par exemple, de formations à l'Education Thérapeutique du Patient, à la posture éducative, ou au renforcement du pouvoir d'agir des personnes en situation de précarité.

Les professionnels sont-ils bien informés des possibilités de financement de leur formation ?

Généralement, ils le sont, oui. Mais nous pouvons bien sûr les conseiller sur les options possibles car nous nous tenons au courant des évolutions du secteur. Certains organismes peuvent prendre en charge tout ou partie du coût de la formation, en fonction de la situation de l'acteur et des priorités définies pour l'année. Certaines formations étaient financées par le DPC, pour les professionnels de santé libéraux conventionnés et pour les salariés exerçant en centre de santé conventionné. D'autres sont financées par le FIF PL (Fonds Interprofessionnel de Formation des Professionnels Libéraux), d'autres encore par l'A.F.D.A.S. (Fonds d'Assurances Formation).
Pour les salariés, ce sont les OPCO (Opérateur de Compétences) qui financent. Pour les demandeurs d'emploi, Pôle Emploi peut également prendre en charge le coût de certaines formations.
La formation des patients experts*, des aidants et professionnels des champs sanitaires ou sociaux hors prise en charge par le Développement Professionnel Continu (DPC) et le Compte Personnel de Formation (CPF) est co-financée par Ethna - Education Thérapeutique en Nouvelle-Aquitaine.

* "patient expert" désigne un patient qui a acquis de solides connaissances de sa maladie au fil des années.

Nous aidons alors ces experts bénévoles à constituer le dossier de demande auprès d'Ethna et nous donnons un coup de pouce en réduisant le coût initial de la formation.
Lorsque tous ces financements ne sont pas possibles mais que la motivation est importante, et que le projet leur tient à cœur, les professionnels financent eux-mêmes leur formation.

Quel est le rôle du service de gestion de formation ?

Nous sommes trois gestionnaires et nous intervenons du devis jusqu'à la facturation. Chaque organisme et dispositif de financement dispose de sa propre plateforme pour déposer les devis et les justificatifs, a ses propres procédures et ses documents spécifiques. La gestion administrative des formations demande beaucoup de rigueur.

Les gestionnaires du pôle formation Rebecca Bric, Séverine Crocq et Sandrine Dorn sont à l'écoute de tous les apprenants afin de les accompagner dans leurs démarches de formation professionnelle continue auprès de l'Ireps.



Développer des programmes



Les projets de l'Ireps se déroulent auprès des publics de tous les âges de la vie, de la naissance à la fin de vie et sur tout le territoire de la Nouvelle-Aquitaine. Les projets sont soutenus en majorité par l'Agence Régionale de Santé Nouvelle-Aquitaine mais aussi par d'autres financeurs.

L'Ireps a toujours à l'esprit la pertinence, la cohérence et l'efficacité des dispositifs et actions de santé sur les territoires. Toutes nos activités sont mises en œuvre en partenariat avec des acteurs locaux ou régionaux. Les projets menés par les équipes portent principalement sur les compétences psychosociales, la nutrition, les addictions - notamment du tabac - la vie affective et sexuelle, la santé-environnement, auprès des personnes en situation de précarité et de handicap, des seniors. Ces projets peuvent se déployer sur un département, sur 2, 3 ou 12 départements en fonction de besoins repérés et des partenariats en place.

Voici quelques-uns des programmes déployés en 2022.

LE PROJET PJJ PROMOTRICE DE SANTÉ

La Direction de la Protection Judiciaire de la Jeunesse (PJJ) a missionné chaque direction interrégionale (DIRPJJ) pour mettre en œuvre des projets autour de la promotion de la santé des mineurs accompagnés.
Cette déclinaison a été possible grâce à une collaboration nationale avec la Fédération Nationale d'Éducation et de Promotion de la Santé (Fnes) pour appliquer la démarche *PJJ promotrice de santé (PJJPS)*.
L'Ireps accompagne et met en œuvre des actions en lien avec chaque référent Conseiller Technique Promotion de la Santé.

Depuis 2019, en cohérence avec la démarche *PJJPS*, la DIRPJJ l'opérationnalise par une stratégie en promotion de la santé et de prévention des addictions, en partenariat avec Association Addictions France et l'Ireps Nouvelle-Aquitaine.

La définition de la stratégie s'est appuyée sur une évaluation réalisée auprès des services et hébergements de la DIRPJJ en 2017.
Chaque année, reconduite et adaptée en s'appuyant sur les actions déployées précédemment et la publication d'études*, la stratégie 2022 a pour ambition de renforcer les facteurs contribuant à la réussite de la prévention des addictions/de promotion de la santé, de la santé mentale à la PJJ, et de proposer des ajustements pour mieux toucher les jeunes et leurs familles.

Élaborée en 2022 et avec le soutien du fonds de Concours MILDECA National, les actions de la stratégie se déploient sur les années 2022 et 2023 avec :

- La mise en œuvre au sein des unités ciblées de programmes pédagogiques d'une semaine permettant de développer les compétences psychosociales des jeunes et de leurs familles ;

---

* Résultats des études de la Drees soulignant une augmentation des syndromes dépressifs dans la population des plus de 15 ans au cours de la première vague épidémique de la COVID 19

- L’organisation d’un cycle de formation/action et d’un séminaire annuel de bilan/perspectives, à destination de l'ensemble des services/établissements de la DIRPJJ dans le but de renforcer la démarche participative et en santé communautaire ;
- L’organisation de temps de formations des professionnels sur les conduites addictives, la réduction des risques, la prévention et la mise en œuvre de séances d’analyse de situation/analyse de la pratique professionnelle à distance autour de la question des addictions, menées par l'Association Addictions France.

C’est donc forte de ce développement partenarial que l’Ireps s’emploie à développer des projets de promotion de la santé en direction des jeunes et de leur famille, des Conseillers Techniques Promotion de la Santé et des professionnels de la Protection Judiciaire de la Jeunesse.

Visuel réalisé dans le cadre des webinaires *One Health* proposés par l'Ireps et Graine.
Crédit : Louise Plantin

LE PROJET *ONE HEALTH*

En 2022, l’Ireps et Graine ont répondu à un appel à projet soutenu par le Conseil Régional Nouvelle-Aquitaine afin de promouvoir le concept “One Health” en région et ainsi proposer de voir comment passer du concept à l’action.

L’objectif est de permettre aux acteurs de la promotion de la santé, de l’environnement et de l’éducation au développement durable (associations et collectivités) de mieux se saisir des enjeux “One Health” et de créer des liens ensemble afin d’aller vers un pôle de partenaires en santé environnement en Nouvelle-Aquitaine, comprendre et développer les différents axes de “One Health” et l’articulation des santés humaine, animale et santé de l’environnement, et les décliner dans des projets concrets sur les territoires.

En 2022, l’Ireps, le Graine et le Conseil Régional ont posé les bases de l’activité qui se déroule majoritairement en 2023 via l’organisation de 3 webinaires régionaux et 6 rencontres territoriales et des accompagnements méthodologiques et/ou documentaires de projet.



Témoignage

Christophe Malvault,
référent Santé environnement au Graine Nouvelle-Aquitaine

"En tant que réseau régional d'éducation à l'environnement, le Graine trouve son alter-égo dans le domaine de la promotion de la Santé avec l'Ireps"

Le Graine est un réseau de structures intervenant dans le champ de l'éducation à l'environnement et au développement durable en Nouvelle-Aquitaine. Créée en 1992, l'association regroupe aujourd'hui 80 structures d'éducation à l'environnement, ainsi que des adhérents individuels (animateurs, formateurs, enseignants, étudiants, parents...).

Pouvez-vous nous éclairer sur le concept One Health ?

One Health, "Une seule santé", est un concept existant depuis quelques années, mais qui a pris une nouvelle dimension avec la pandémie de Covid à laquelle nous venons d'être confrontés (le terme utilisé est celui de zoonose, c'est-à-dire une maladie infectieuse transmise aux humains par les animaux). La problématique de *One Health*, cruciale au regard des enjeux sanitaires et environnementaux actuels, est de faire se rencontrer et travailler ensemble les acteurs de la santé humaine, de la santé animale et de la santé environnementale, selon une approche de santé globale incluant tous les êtres vivants.

Au niveau national, le texte encadrant le déploiement et le financement d'actions Santé Environnement est le Plan National Santé Environnement (PNSE). Le quatrième PNSE, « Un environnement Une santé », mis en œuvre en 2021, s'inscrit résolument dans une logique *One Health*. En Nouvelle-Aquitaine, le PNSE4 va être décliné en un plan régional qui sera effectif en 2024. Le programme que le Graine porte actuellement avec l'Ireps, "One Health en Nouvelle-Aquitaine, du concept à l'action", est donc un moyen d'accompagner les acteurs de terrains à entrer dans une dynamique *One Health* pour éventuellement concevoir des actions qui pourraient trouver leur place dans le futur PRSE4, ou bien bénéficier de financements spécifiques du Conseil Régional, puisque la Région Nouvelle Aquitaine a inscrit la dynamique *One Health* comme une de ses priorités des prochaines années.

Pour le Graine Nouvelle-Aquitaine, quelle est la plus-value de travailler en partenariat avec l'Ireps NA ?

Pour moi, cette collaboration est essentielle pour aborder la thématique Santé Environnement au niveau régional.

En tant que réseau régional d'éducation à l'environnement, le Graine trouve son alter-égo dans le domaine de la promotion de la Santé avec l'Ireps. Nos deux associations ont une optique commune qui est celle de l'éducation populaire, avec les mêmes valeurs de participation des publics, de faire « avec » et non « à la place », de permettre des choix éclairés favorables à sa propre santé comme à l'environnement, de s'adresser à tous les publics, en réfléchissant à l'accessibilité des contenus et des outils proposés, dans un souci de littératie. C'est sous cet angle « d'éducation populaire » que nous avons répondu à l'appel à projet de la Région.

" faire avec et non à la place, permettre des choix éclairés favorables à sa propre santé comme à l'environnement"

Pour nos directions respectives, il est clair que le programme *One Health* n'est qu'un début. C'est une occasion de renouer un partenariat qui existait il y a plusieurs années et de réactiver une collaboration étroite qui permettra davantage d'actions communes comme c'est le cas dans d'autres régions.

Quelles sont les premières réalisations dans le cadre de ce projet ?

→ Trois webinaires intitulés *One Health, du concept à l'action*.
→ Six rencontres territoriales en proximité prévues en 2023
→ Un dossier documentaire numérique

Témoignage

Cécile Gaboriaud
chargée de projets de l'Ireps NA sur l'antenne de la Charente, coordinatrice régionale de la thématique « compétences en santé ».

L'Ireps agit dans le champ des compétences psychosociales des enfants et des jeunes. Pourquoi est-ce important ?

Les compétences psychosociales (CPS) sont développées tout au long de la vie mais plus on les travaille tôt, plus c'est efficace. Elles constituent un ensemble de ressources que les enfants peuvent utiliser dans leur vie au quotidien pour adapter de façon pertinente leurs comportements en fonction des interactions et des situations qu'ils rencontrent. Il est désormais prouvé que ces compétences sont des facteurs de protection pour la santé. On sait par exemple que leur développement prévient l'entrée dans les addictions, les comportements sexuels à risques ou encore la souffrance psychique. Grâce entre autres aux capacités de régulation des émotions, d'affirmation de soi, d'esprit critique, l'enfant acquière peu à peu la capacité à prendre des décisions plus favorables à sa santé et celle des autres.

Une nouvelle instruction ministérielle (2022) définit une stratégie nationale multisectorielle dans le domaine des CPS. Quel est le rôle de l'Ireps dans ce cadre ?

Pour porter cette stratégie, l'instruction préconise de mettre en place une coordination territoriale (COTER) de préférence à l'échelle départementale, afin d'élaborer une feuille de route en s'appuyant sur un diagnostic territorial. Tous les départements ne s'en saisissent pas de la même façon. En Charente par exemple, les institutions ont fait le choix de s'appuyer sur une instance existante : le Schéma départemental des services aux familles, puisqu'il réunit déjà les principaux acteurs en lien avec les enfants et les jeunes.

Le rôle de l'Ireps est d'accompagner le COTER à la réalisation de l'état des lieux et à l'écriture de la feuille de route de cette stratégie. Le retour sur ces premières expériences nous permettra peut-être d'élaborer plus tard une stratégie à l'échelle régionale.

La mise en œuvre de l'instruction interministérielle doit s'appuyer sur les recommandations de Santé Publique France*. Ce référentiel préconise entre autre de s'appuyer sur des données probantes pour développer des interventions de développement des CPS. Il souligne aussi l'importance de la formation et de l'accompagnement des professionnels afin qu'ils soient en capacité de développer les CPS des enfants et de leurs parents, et la nécessité d'une concordance entre le climat éducatif et les CPS. Notre intérêt est de créer un réseau des acteurs des compétences psychosociales afin de travailler en cohérence sur un même territoire. Le rôle de l'Ireps est de favoriser une culture commune, de proposer des formations et des accompagnements aux professionnels, de faire du lien entre les partenaires et de mettre à disposition des outils pour que chacun puisse travailler de façon complémentaire dans son milieu de vie et aboutir à une meilleure coordination des actions.

Quelles sont les pistes de déploiement pour 2023 ?

Le 5 juin 2023, nous proposons le webinaire *Compétences psychosociales : la recherche interventionnelle au service de nos actions*.

Ce webinaire découle directement du travail effectué dans le cadre de Sirena, un site ressource national porté par notre fédération, la Fnes, dont la mise en ligne est prévue à la fin de l'année 2023.

* *Les compétences psychosociales : un référentiel pour un déploiement auprès des enfants et des jeunes*, SPF, 2022

Le financement des activités

Une nouvelle fois, l'association n'a pas bénéficié d'engagements pluriannuels sur ses missions socles en 2022. Les négociations avec l'ARS pour une convention pluriannuelle d'objectifs et de moyens sont toujours en cours au moment de la rédaction de ce rapport (mai 2023).
Comme l'ensemble des structures, notre association est confrontée à une hausse des charges qui va s'accentuer en 2023.
En moyenne, c'est plus de 9% d'augmentation des charges et 5% d'augmentation des charges salariales alors que les ressources sont en baisse de près de 1,5%.

RESSOURCES

Le développement de l'association se poursuit notamment avec une augmentation de l'activité de formation (+ 27 000 €) et une mobilisation des subventions plus importante (+ 150 000 €). La baisse des fonds dédiés (- 225 000 €) limite sensiblement ce développement.
Ressources : 3 484 116 €

RÉSULTAT : - 40 239 €

Confrontée à la baisse de ses fonds dédiés qui n'est pas complètement reprise par les financeurs et à une hausse de ses charges, l'association affiche un léger déficit en 2022.

EN 2022, LES ACTIVITÉS DE L'IREPS NOUVELLE-AQUITAINE ONT ÉTÉ FINANCÉES PAR :

- Agence Régionale de Santé Nouvelle-Aquitaine
- Région Nouvelle-Aquitaine
- Agence Nationale de la Cohésion des Territoires (ANCT) – Politique de la ville du Niortais (79), de Grand Dax (40), de Grand Cognac(16) – Cité éducative d'Angoulême – Mission Régionale santé et territoire
- Mission Interministérielle de Lutte contre les Conduites Addictives (MILDECA) 16, 17, 64 et MILDECA Région via les préfectures
- Préfectures des Landes (PDASR)
- Départements des Landes et des Deux-Sèvres
- Communes d'Ussel (19), de Pau (64), Agglomération de Mont-de-Marsan (40)
- Centre hospitalier de La Rochelle (17)
- INCa (Institut national du cancer)
- Caisse d'Allocations Familiales des Landes et des Deux-Sèvres
- Conférences des Financeurs de la Prévention de la Perte d'Autonomie de la Charente-Maritime, de la Corrèze et des Landes
- Fonds de Développement de l'Inclusion (FDI) via la DREETS Nouvelle-Aquitaine
- Direction de la Protection Judiciaire de la Jeunesse (DIRPJJ) (prestation)
- Fédération Nationale d'Education et de Promotion de la Santé (FNES) (prestation)
- La cotisation de ses adhérents
- Et l'ensemble des structures et particuliers qui ont fait appel aux prestations de l'association.

L'Ireps Nouvelle-Aquitaine

12 antennes au plus près des territoires

Antenne Charente (16)
110 rue de Royan
16 710 Saint Yrieix-sur-Charente
Téléphone : 05 45 25 30 36

Antenne Charente-Maritime (17)
32 avenue Albert Einstein
17 000 La Rochelle
Téléphone : 05 46 42 24 44

Antenne Corrèze (19)
1, rue André Delon
19 100 Brive-la-Gaillarde
Téléphone : 05 55 17 15 50

Antenne Creuse (23)
18 avenue de la Sénatorerie
23 000 Guéret
Téléphone : 05 55 52 36 82

Antenne Dordogne (24)
30 rue de Chanzy
24 000 Périgueux
Téléphone : 05 53 07 68 57

Antenne Gironde (33)
6 quai de Paludate
33 800 Bordeaux
Téléphone : 05 56 33 34 10

Antenne Landes (40)
6 rue Maréchal Bosquet
40 000 Mont-de-Marsan
Téléphone : 05 58 06 29 67

Antenne Lot-et-Garonne (47)
98 avenue Robert Schuman BP 90297
47 007 Agen
Téléphone : 05 53 66 58 59

Antenne Pyrénées-Atlantiques (64)
Technopole Hélioparc
Bâtiment Berthelot – 2e étage
2 avenue du Président Pierre Angot
64053 Pau Cedex 9
Téléphone : 05 59 62 41 01

Antenne Deux-Sèvres (79)
5 avenue de Limoges
79 000 Niort
Téléphone : 05 49 28 30 25

Antenne Vienne (86)
9 allée Marie et Pierre Curie
86 000 Poitiers
Téléphone : 05 49 41 37 49

Antenne Haute-Vienne (87)
323 rue François Perrin
87000 Limoges
Téléphone : 05 55 75 15 08

www.IrepsNouvelleAquitaine.org





